



MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 29 avril 2021

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	19
VOTANTS	19
DATE DE CONVOCAION	
22 avril 2021	
DATE D’AFFICHAGE - 6 MAI 2021	
Codification : 1.1	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous- préfecture de Roanne le - 6 MAI 2021 et publication du - 6 MAI 2021 Le Maire, Jean-Yves BOIRE	

L'an deux mille vingt et un, le **vingt-neuf avril**, le Conseil Municipal, dûment **convoqué le vingt-deux avril deux mille vingt et un** s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des Vignes, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Patrick DUCROS, Christine VALADE, Christian LAREURE, Bernard PLACE, Jacky BRAT, André ALEX, Didier DUPIN, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Patricia PERRET, Katy VAZQUEZ DUDEK, Patrick PORNET, Roseline TRAMBOUZE, et Isabelle ROUVIDAN, Lucie ROCH, Chantal SAVARINO et Sylvain GIRARDIN

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Fabienne STALARS

OBJET : 2021-044 : Mission maîtrise d'œuvre – lancement de la maîtrise d'œuvre Maison à pans de bois

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à approuver le lancement d'une consultation pour la désignation d'un cabinet ou d'un architecte qui assurera la mission de maîtrise d'œuvre nécessaire pour mener à bien les études et la réaliser des travaux de la maison à pans de bois. La procédure de consultation d'un marché public sera lancée dès les prochaines semaines.

Où cet exposé, le Conseil Municipal décide avec 16 voix pour et 1 abstention :

- **D'approuver** le lancement d'une consultation pour un maché de maîtrise d'œuvre,
- **D'autoriser** le lancement des consultations conformément au code de la commande publique,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20210429-2021-044-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2021

Publication : 06/05/2021

- **D'autoriser** Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, le règlement de ce marché ainsi qu'à signer toutes les pièces relatives à ce marché public de maîtrise d'œuvre.

Ainsi fait et délibéré,
Ont signé au registre tous les membres présents,
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 4 mai 2021

Le Maire,

Jean-Yves BOIRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20210429-2021-044-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2021

Publication : 06/05/2021